

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance extraordinaire du 20 mai 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le mardi, 20 mai 2025 à 17h30 à la salle Maurice-Ravary du Centre Sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Jean-Pierre Ménard, Maxime Gamelin, Laurent Barsalou formant quorum sous la présidence du Maire Jean-Yves Poirier.

Conseiller(s) absent(s): François Lalonde, Annie Robichaud, Patrice Schoune

Autre(s) personne(s) présente(s) : Éric Lachapelle, directeur général et greffier-trésorier, et Marie-Catherine Hamel, adjointe à la direction générale et greffière adjointe.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire Jean-Yves Poirier déclare la séance ouverte à 17h30.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2025-05-510

Le maire Jean-Yves Poirier procède à l'adoption de l'ordre du jour préparé pour la séance extraordinaire du 20 mai 2025;

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Ménard
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 mai 2025 tel que rédigé, soit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. GREFFE

4. RESSOURCES HUMAINES

4.1 ABOLITION DE POSTE – TECHNICIENNE COMPTABLE ET ADJOINTE ADMINISTRATIVE

4.2 Création de postes - Modification de la politique des employés-cadres de la municipalité de Saint-Polycarpe

4.3 Adoption - Organigramme de l'organisation municipale modifié

4.4 Embauche - Agent(e) administratif(ve) – soutien comptable

4.5 Embauche - Préposé à l'urbanisme

4.6 Embauche - Coordonnateur - Camp de jour

4.7 Embauche - Stagiaire à la comptabilité

- 4.8 Embauche - MANOEUVRE - SERVICES URBAINS
- 5. FINANCES
- 6. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE
- 7. SERVICES URBAINS
- 8. URBANISME ET AMÉNAGEMENT
- 9. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
- 10. RÈGLEMENTS
- 11. AFFAIRES DIVERSES
- 12. PAROLE AUX CONSEILLERS
- 13. PAROLE AU MAIRE
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15. LEVÉE DE LA SÉANCE extraordinaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4.	RESSOURCES HUMAINES
4.1	ABOLITION DE POSTES – TECHNICIENNE COMPTABLE ET ADJOINTE ADMINISTRATIVE
2025-05-511	CONSIDÉRANT la réorganisation administrative qui a eu lieu au sein de la Municipalité; CONSIDÉRANT QU’il y a lieu d’abolir le poste syndiqué de technicienne comptable en date du 20 mai 2025; CONSIDÉRANT QU’il y a lieu d’abolir le poste syndiqué d'adjointe administrative en date du 27 novembre 2025; Il est proposé par le conseiller Laurent Barsalou ET RÉSOLU D'ABOLIR le poste syndiqué de technicienne comptable en date du 20 mai 2025; D'ABOLIR le poste syndiqué d'adjointe administrative en date du 27 novembre 2025; ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
4.2	CRÉATION DE POSTES - MODIFICATION DE LA POLITIQUE DES EMPLOYÉS-CADRES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE
2025-05-512	CONSIDÉRANT QUE la Municipalité procède actuellement à une réorganisation administrative; CONSIDÉRANT QUE le 20 mai 2025 le poste de technicienne comptable sera aboli;

CONSIDÉRANT QUE le 27 novembre 2025, le poste d'adjointe administrative sera aboli;

CONSIDÉRANT la nécessité de créer un poste d'agent(e) administratif(ve) – soutien comptable afin que les besoins de la municipalité en ressources humaines soient comblés;

Il est proposé par le conseiller Maxime Gamelin
ET RÉSOLU

DE CRÉER le poste-cadre intitulé Agent(e) administratif(ve) – soutien comptable et de l'inclure à la Politique de travail des cadres de la Municipalité de Saint-Polycarpe le 20 mai 2025;

DE FIXER les modalités salariales de ce poste à 67 000\$ annuellement;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4.3 **ADOPTION - ORGANIGRAMME DE L'ORGANISATION MUNICIPALE MODIFIÉ**

2025-05-513 CONSIDÉRANT la création du poste d'agent(e) administratif(ve) – soutien comptable;

CONSIDÉRANT l'abolition du poste d'adjointe administrative le 27 novembre prochain;

CONSIDÉRANT l'abolition du poste de technicienne comptable le 20 mai 2025;

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Ménard
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'organigramme de la Municipalité de Saint-Polycarpe mis à jour le 20 mai 2025;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4.4 **EMBAUCHE - AGENT(E) ADMINISTRATIF(VE) – SOUTIEN COMPTABLE**

2025-05-514 CONSIDÉRANT l'affichage du poste d'Agent(e) administratif(ve) – soutien comptable le 9 mai 2025;

CONSIDÉRANT le besoin pressant d'avoir de l'aide au service de la comptabilité et à l'accueil;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur général et greffier trésorier;

Il est proposé par le conseiller Maxime Gamelin
ET RÉSOLU

D'ATTRIBUER le poste d'Agent(e) administratif(ve) – soutien comptable à madame Malyka Schepens, selon la politique de travail des employés-cadres, conditionnellement à la réussite de ses examens médicaux, et ce, à compter du 26 mai 2025;

DE FIXER le nombre d'heures de vacances de l'employée à 66 heures pour l'année 2025;

DE FIXER le nombre de semaines de vacances à trois semaines annuellement, à compter du 1er janvier 2026;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4.5 **RATIFICATION - EMBAUCHE - PRÉPOSÉ À L'URBANISME**

2025-05-515 CONSIDÉRANT la nécessité d'embaucher un préposé à l'urbaniste durant l'été 2025;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général et greffier trésorier d'embaucher monsieur Olivier St-Amant;

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Ménard
ET RÉSOLU

DE RATIFIER l'embauche de monsieur Olivier St-Amant au poste de préposé à l'urbanisme, et ce, à compter du 20 mai 2025;

DE FIXER le salaire à l'année 1 de la grille salariale étudiante, conformément à la résolution 2025-03-428, soit 20\$ de l'heure pour 36 heures par semaine;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4.6 **EMBAUCHE - COORDONNATEUR - CAMP DE JOUR**

2025-05-516 CONSIDÉRANT la nécessité d'embaucher un coordonnateur pour le Camp de jour de la Municipalité de Saint-Polycarpe;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice des loisirs d'embaucher madame Sarah Boulay

Il est proposé par le conseiller Laurent Barsalou
ET RÉSOLU

DE RATIFIER l'embauche de madame Sarah Boulay au poste de coordonnatrice pour le Camp de jour de la Municipalité de Saint-Polycarpe, et ce, en date du 7 avril 2025;

DE FIXER le salaire de madame Sarah Boulay à l'année 4 de la grille salariale étudiante, conformément à la résolution 2025-03-428.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4.7 **EMBAUCHE - STAGIAIRE À LA COMPTABILITÉ**

2025-05-517 CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe souhaite favoriser l'inclusion en milieu de travail des jeunes étudiants de la région;

Il est proposé par le conseiller Maxime Gamelin
ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'embauche de madame Arianne Arsenault, à titre de stagiaire au service de la comptabilité pour une période de 8 semaines débutant entre le 26 mai et le 2 juin 2025;

DE FIXER son salaire à 20\$ de l'heure;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4.8 **EMBAUCHE - MANOEUVRE - SERVICES URBAINS**

2025-05-518 CONSIDÉRANT la vacance du poste de manœuvre pour les services urbains;

CONSIDÉRANT l’affichage du poste afin de combler le poste de manœuvre;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur général et greffier-trésorier;

Il est proposé par le conseiller Laurent Barsalou
ET RÉSOLU

D’ATTRIBUER le poste de manœuvre au sein des services urbains à madame Camille Gauvreau, et ce, conditionnellement à la réussite de ses examens médicaux;

DE FIXER le salaire de cet employé à la classe 3 échelon 2, conformément à la Convention collective des travailleuses et des travailleurs de la Municipalité de Saint-Polycarpe - CSN;

DE FIXER l'entrée en fonction au 26 mai 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

15. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

2025-05-519 À 17h56 l’ordre du jour étant épuisé;

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Ménard
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance extraordinaire du 20 mai 2025.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et
greffier-trésorier

Le Maire

Éric Lachapelle

Jean-Yves Poirier

Je, Jean-Yves Poirier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142(2) du *Code municipal du Québec*